



MOUDON

Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 43
1510 Moudon
www.moudon.ch

Conseil communal
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
cc@moudon.ch

Moudon, le 6 octobre 2021

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 5 octobre 2021
Présidence : Michel Bula

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 04/21

Demande d'un crédit de CHF 320'000.- pour la sécurisation du ruisseau de l'Orjalet (de la Brasserie)

- vu le préavis de la Municipalité No 04/21 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à réaliser les travaux de sécurisation du ruisseau de l'Orjalet (de la Brasserie),**
- 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 320'000.—,**
- 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
- 4. prend acte que l'investissement sera amorti selon les possibilités du ménage communal, mais en 30 ans au maximum,**
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 5 octobre 2021.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président : La Secrétaire :

Michel Bula



Nicole Wyler